

IMPORTATIONS DE POISSON ET DE PRODUITS DE LA MER, 1994 À 1995

EN MILLIERS DE \$ US

	Monde		Canada	
	1994	1995	1994	1995
Frais, congelé, gelé, fumé, séché ou salé	47 961	22 479	4 075	3 450
Poisson frais ou réfrigéré à l'exclusion des filets et de la chair	5 744	1 928	1 526	1 255
Poisson congelé, à l'exclusion des filets et de la chair	6 763	4 637	12	58
Filets et chair de poisson frais ou congelés	6 211	2 822	226	19
Poisson fumé, séché ou salé	13 163	6 871	1 921	2 001
Crustacés	7 257	3 368	387	106
Mollusques	8 823	2 853	3	11
Préparés ou en conserve	50 734	15 962	5 061	937
Extraits et jus de poisson, de crustacés et de mollusques	148	95	1	0
Poisson, caviar etc. préparé ou en conserve	30 458	8 539	4 985	933
Crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	20 128	7 328	75	4
Grand total	98 695	38 441	9 136	4 387

Source : Banco Nacional de Comercio Exterior (Bancomext), Commission commerciale étrangère mexicaine.

L'AQUACULTURE

L'aquaculture ne représentait qu'environ 11 pour 100 des prises mexicaines de produits de la mer en 1995, mais des plans ambitieux de développement du gouvernement, combinés aux investissements étrangers, devraient donner des résultats au cours des années à venir.

Le Mexique a une importante industrie de l'aquaculture qui repose essentiellement sur l'utilisation des méthodes traditionnelles comme la culture en petit bassin d'espèces d'eau douce. La production totale de l'aquaculture était d'environ 158 000 tonnes en 1995 dont la moitié était du *mojarra*. Le gouvernement estime cependant qu'en utilisant de façon plus intensive les méthodes non traditionnelles, on pourrait nettement accroître la production. Des modifications apportées à la *Ley de Pesca*, Loi sur la pêche, en 1992, ont encouragé une augmentation importante des investissements privés dans ce secteur. Parmi d'autres mesures, la législation permet maintenant d'attribuer des licences d'exploitation pour cinquante ans aux installations privées. On estime maintenant que les capitaux privés, y compris les capitaux étrangers, sont essentiels pour tirer parti des possibilités de tous les secteurs de la pêche.

Le gouvernement exploite environ 40 centres d'aquaculture dans le pays et applique un programme de formation à grande échelle depuis plusieurs années. Son objectif est d'accroître la capacité pour toute une gamme d'espèces, en particulier celles qui permettant d'obtenir des produits à forte valeur.